



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2023/42-M01

IAS Classic v5.2.1 with MOC Server v3.1 on MultiApp V5.1

**Versions 5.2.1.A.C, 5.2.1.A.C révision C, 5.2.1.A.O et 5.2.1.A.O révision C
Certificat de référence : ANSSI-CC-2023/42**

Paris le 04 Avril 2024

Le directeur général de l'Agence
nationale de la sécurité des systèmes
d'information

Vincent STRUBEL

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1 Références

| | |
|----------|---|
| [CER] | Rapport de certification ANSSI-CC-2023/42, IAS Classic v5.2.1 with MOC Server v3.1 on MultiApp V5.1 (Versions 5.2.1.A.C et 5.2.1.A.O), 22 septembre 2023. |
| [MAI] | Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01. |
| [IAR] | <i>MultiApp v5.1 IAR for MultiApp v5.1 maintenance request</i> , référence D1602928, version 12, 6 février 2024. |
| [SOG-IS] | <i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i> |
| [CCRA] | <i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.</i> |

2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « IAS Classic v5.2.1 with MOC Server v3.1 on MultiApp V5.1, Versions 5.2.1.A.C, 5.2.1.A.C révision C, 5.2.1.A.O et 5.2.1.A.O révision C » développé par la société THALES DIS FRANCE SAS.

Le produit « IAS Classic v5.2.1 with MOC Server v3.1 on MultiApp V5.1 (Versions 5.2.1.A.C et 5.2.1.A.O) » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2023/42 (référence [CER]).

La version maintenue du produit est identifiable par ses configurations :

- configuration 1 : version 5.2.1.A.C en configuration *full* et version 5.2.1.A.O en configuration *compact* avec l'identifiant IC AQUARIUS_BA_09 correspondant aux deux versions initialement certifiées ;
- configuration 2 : version 5.2.1.A.C révision C en configuration *full* et version 5.2.1.A.O révision C en configuration *compact* avec l'identifiant IC AQUARIUS_CA_09.

3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne la maintenance du composant sur lequel le produit est en composition.

4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

| | | |
|----------|---|---------|
| [GUIDES] | <i>IAS Classic Applet v5.2 Personalization Guide</i> , référence D1546633, version B, 20 septembre 2022. | [CER] |
| | <i>MultiApp V5.1 AGD OPE and PRE document IAS Classic v5.2.1</i> , référence D1588538, version 1.4, 03 mai 2023. | [CER] |
| | <i>IAS Classic Applet V5.2 Reference Manual</i> , référence D1542053, version C, 26 octobre 2022. | [CER] |
| | <i>BioPIN Manager V3 Reference Manuel</i> , référence D1481720, version E, 25 juin 2021. | [CER] |
| | <i>MultiApp Guidance for secure application development on Multiapp platforms</i> , référence D1539156, version 1.2, 24 mars 2023. | [CER] |
| | <i>Verification process of Gemalto non sensitive applet</i> , référence D1484874, version 1.2, février 2021. | [CER] |
| | <i>Verification process of Third Party non sensitive applet</i> , référence D1484875, version 1.21, février 2021. | [CER] |
| [ST] | Cibles de sécurité de référence : - <i>IAS Classic v5.2.1 with MOC Server v3.1.1 on MultiApp v5.1 Security Target</i> , référence D1569576, version 1.2, 4 octobre 2023. | [R-M01] |
| | Version publique : - <i>IAS Classic v5.2.1 with MOC Server v3.1.1 on MultiApp v5.1 Security Target Lite</i> , référence D1569576, version 1.2p, 04 octobre 2023. | [R-M01] |
| [CONF] | Liste de configuration du produit : - <i>IAS Classic 5.2.1 on MultiApp V5.1: ALC LIS CC document</i> , référence D1580146, version 1.15, 25 août 2023 ; | [R-M01] |
| | - <i>ALC LIS Common Criteria IAS Classic v5.2.1 – MAV 5.1</i> , référence D1593250, version v1.1, 20 avril 2023 ; | [CER] |
| | - <i>ALC LIS Common Criteria MOC Server – MAV5.1</i> , référence D1593251, version v1.1, 20 avril 2023. | [CER] |

5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

6 Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.eu.

² La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : www.commoncriteriaportal.org.